

Panel 3 Divina FRAU-MEIGS

Il y a dix ans, j'ai eu l'honneur de m'exprimer à la tribune de l'ONU, en clôture du SMSI à Tunis. J'ai fait alors une promesse : la société civile et surtout les éducateurs et les chercheurs que je représente suivra le processus du SMSI ; elle y participera activement et elle demandera des comptes aux gouvernements et aux entreprises en ce qui concerne les jeunes et leur éducation. Promesse tenue ! Et je suis ravie d'avoir de nouveau l'occasion de m'exprimer pour un rapide bilan et surtout pour des propositions sur l'avenir.

Je m'exprime au nom de l'AIERI/IAMCR, l'association internationale des Etudes et Recherches en Information-Communication où je pilote la section Recherche en Education aux Médias. Mais je veux surtout me faire l'avocate ici des millions de personnes silencieuses qui oeuvrent chaque jour à l'éducation dans le monde : les enseignants, les formateurs et les chercheurs. Et ils le font pour les jeunes parmi lesquels la moitié sont des jeunes filles. 1 sur 3 des utilisateurs de l'internet a moins de 18 ans. Ce sont des citoyens de demain, des netizens dont il faut favoriser la créativité et l'esprit critique. Mon message est qu'il faut arrêter de repousser à demain ce qui est déjà ici maintenant, un discours trop facilement appliqué aux jeunes et aux femmes, pour repousser la mise en œuvre des politiques qui les concernent.

J'ai particulièrement suivi l'action 9 « médias et éducation » et l'action 8 « diversité culturelle ». Les activités menées en éducation aux médias et à l'information sont sans doute un des plus grands succès de ces dix dernières années. GAPMIL, la Global Alliance for Partnerships in Media and Information Literacy, a été très efficace et se rapproche de GAMAG, la Global Alliance for Media and Gender, avec des actions, des valeurs et des finalités similaires. Nous avons adopté avec succès le mode de fonctionnement du SMSI : une action globale, distribuée dans des chapitres régionaux, adaptée à la diversité culturelle et aux besoins de la proximité et du terrain. Nous avons fait une Déclaration de Paris sur l'EMI à l'ère numérique pour dire que l'informatique et le numérique ne peuvent évoluer sans les droits de l'homme et les valeurs des cultures de l'information, valeurs de partage et de solidarité. Nous avons monté des observatoires régionaux, trouvé des partenaires nationaux et internationaux comme dans le cas des réseaux TRANSLIT et EMEDUS. Nous avons aidé à impulser des politiques publiques, comme dans le cas de la France où l'EMI fait partie du plan de refondation de l'école *avec* le numérique, avec une Direction du Numérique pour l'Education et un opérateur national, le CLEMI.

Mais les changements en perspective sont énormes : avènement de l'Internet des objets dans l'éducation et la culture, arrivée des *pure players* dans la commercialisation de l'éducation, nouvelles formes de formation à distance comme les MOOCs. Ils mènent à une fragilisation des institutions culturelles pré-numériques comme les universités, les bibliothèques, les médias, etc. Ces changements sont porteurs de promesses et de périls et nous obligent à une vigilance augmentée.

Dans une perspective de développement durable, nous voulons rappeler ici le rôle essentiel du processus du SMSI, notamment dans son extension au Forum de la Gouvernance d'Internet. Nous souhaitons que ce processus soit continué, dans sa dimension multi-partenaire et multi-latérale pour que les bienfaits des Technologies de l'Information et de la Communication se propagent pour tous, alors que le secteur industriel se positionne pour étendre Internet à un autre milliard de personnes connectées.

Nous souhaitons une gouvernance de l'éducation mondiale pour maîtriser les cultures de l'information et aller vers des sociétés de la connaissance équilibrée et porteuses des valeurs de l'internet des citoyens plutôt que l'internet des objets. Cela implique :

DANS L'ECOLE :

1/ accès et usage éduqué des médias, à l'information et à l'informatique dont l'internet fait partie à part entière, avec des technologies et des logiciels à bas coût, ouverts, interopérables.

2/faire de l'éducation aux médias, à l'information et au numérique le socle commun de base des apprentissages et des compétences du 21^e siècle, pour que les jeunes soient en capacité de participer et de créer dès l'école primaire.

3/soutenir la création d'un champ de recherche et d'enseignement sur les médias, dont l'Internet, et les TIC afin d'aider à la prise de décision par les politiques publiques, ce qui suppose aussi la création d'indicateurs et d'un suivi global de l'évolution

4/favoriser le transfert des droits de l'homme dans la gouvernance d'internet et de l'éducation, y compris des dimensions nouvelles comme la régulation des données de l'éducation (learning analytics) qui doivent respecter le meilleur intérêt de l'enfant.

EN DEHORS DE L'ECOLE ET TOUT AU LONG DE LA VIE:

5/développer le co-design avec les partenaires de l'école, qu'ils soient publics, privés ou associatifs, pour bénéficier un maximum à l'action locale et répondre aux besoins du terrain, avec une action publique renouvelée, inclusive et proche de l'innovation sociale des citoyens (sciences et humanités citoyennes, crowdsourcing,...)

6/promouvoir l'emploi avec une focalisation particulière sur la transition école-emploi qui produit encore trop de chômeurs, de décrocheurs (drop-outs) tout en ne répondant pas aux besoins toujours croissants des nouvelles industries culturelles et créatives du numérique, ce qui peut impliquer des aides publiques et privées pour encourager les jeunes et les femmes à créer des entreprises dans ce secteur dont ils sont largement absents.

7/élargir la responsabilité sociale des entreprises (Corporate Social Responsibility) car l'auto-régulation ne suffit pas à assurer des contenus éducatifs de qualité et les entreprises se doivent de contribuer massivement à l'éducation sur les 12 ans de la scolarité obligatoire car elles seront les premières bénéficiaires d'une population formée aux nouvelles formes de littératies nécessaires aux métiers et professions du numérique. Des exemples existent déjà d'entreprises globales comme Vivendi qui se focalisent conjointement sur l'éducation des jeunes, la diversité culturelle et les métiers des médias numériques mais il faut amplifier le mouvement et la mise de fonds, pour assurer la valeur d'intérêt public de l'internet.

8/Incorporer davantage les femmes et les jeunes dans les négociations concernant la gouvernance d'Internet et la gouvernance de l'éducation à des fins de justice sociale et de soutenabilité car il est prouvé que dans toutes les sociétés, leur présence est un levier de développement durable.

9/construire des indicateurs spécifiques aux jeunes et aux femmes, pour s'assurer que leurs besoins spécifiques sont pris en compte et inscrits dans les politiques publiques et dans les entreprises. Ces indicateurs doivent être construits de manière inter-sectorielle pour tenir compte : du socle de base et du curriculum scolaire, des programmes d'éducation aux médias et à l'information, des questions d'accès, d'usage, d'interaction et d'innovation sociale, ainsi que des taux et degrés de participation dans les instances de décision et de régulation à tous les niveaux, qu'ils soient locaux, régionaux ou mondiaux.

Alors, à l'avenir, nous serons encore là et je lance ici un appel à la mobilisation générale pour le prochain milliard de connectés et tous ceux qui le sont déjà. Que vive la gouvernance de l'éducation aux médias, à l'information et au numérique pour tous !